

*Questions orales***LES COMMUNICATIONS****LE SERVICE DE RADIO ET DE TÉLÉVISION DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a des francophones qui veulent depuis plusieurs années obtenir des services de radio et de télévision dans leur langue, mais le gouvernement fédéral continue de retarder et de repousser les dispositions qu'il doit mettre en oeuvre pour assurer des services de communication aux francophones qui habitent dans le Nord.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi le gouvernement peut dépenser des milliards de dollars pour une programmation bilingue et totalement exclure Yellowknife, par exemple, une des capitales du Canada, où il a la compétence et la responsabilité voulues pour assurer des services dans les deux langues officielles à la radio et à la télévision?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion ce matin de rencontrer la Fédération des francophones hors Québec, et cette question, parmi d'autres, a été analysée.

Je dois faire savoir à notre honorable collègue que la situation s'est de beaucoup améliorée depuis quelques années concernant les services bilingues, entre autres de Radio-Canada, soit par l'utilisation des satellites ou par des stations directes comme celles de Radio-Canada.

Il reste encore des choses à accomplir et je peux assurer le député que le gouvernement prend très au sérieux cette question.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Les Territoires du Nord-Ouest deviendront officiellement bilingues le 1^{er} janvier 1990.

Ils ont demandé au gouvernement fédéral de l'aide financière pour pouvoir accomplir et mettre en oeuvre leur plan d'action. On n'a pas encore reçu de nouvelle. Cela fait six mois qu'ils attendent leur 716 000\$ du gouvernement fédéral promis.

Ensuite, Radio-Canada n'existe pas dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je demande au ministre: Il a 21 millions de dollars pour desservir les communautés éloignées. Est-il prêt, lui, à faire sa part et à apporter aux Territoires du Nord-Ouest l'argent requis pour que Radio-Canada puisse couvrir les services en français, télévision et radio?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, il est évident que le gouvernement est sensibilisé à ces questions-là, au même titre que la Chambre qui sait fort bien qu'il n'appartient pas au ministre des Communications de donner des commandes directes à la société Radio-Canada, laquelle a son mandat et est une institution indépendante.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES**PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES FORÊTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable David Parker, ministre des Forêts de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU LEADER DE LA MAJORITÉ AU SÉNAT AMÉRICAIN

M. le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à la tribune du sénateur George Mitchell, leader de la majorité au Sénat américain.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE**L'APPLICATION DE LA POLITIQUE SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

L'hon. Bill Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le commissaire aux Langues officielles a affirmé que le ministère de la Défense nationale ne respecte pas l'obligation qu'il s'est donnée de prendre en compte, dans toutes ses activités, les directives sur les langues officielles. La traduction française accuse des retards et la formation militaire en langue française se révèle inefficace.